



Wallonie - Bruxelles
International.be

Organiser un événement international et/ou accueillir des professionnels en Wallonie ou à Bruxelles

Objectif de l'aide :

Soutenir les professionnels des lettres et du livre (auteurs, critiques littéraires, agents littéraires, intervenants, experts dans le domaine des littératures, du livre, de l'édition, de la lecture publique et de la librairie, ...) dans le développement de leurs activités au plan international à l'occasion d'un événement ou d'une manifestation collective se déroulant sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Critères de recevabilité :

- Etre une personne physique ou morale issue de la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- Etre un programmateur d'événement ou une association professionnelle lié.e aux lettres et livres reconnu.e par la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- Concerner cinq professionnels étrangers minimum.

Pour être recevable, la demande doit en outre répondre aux conditions suivantes :

- prévoir une communication en langue française pour l'intégralité des informations communiquées au public à l'occasion de l'événement ;
- offrir des garanties en termes de rayonnement de l'événement organisé (publicité internationale, invitations à des professionnels et journalistes étrangers, etc.) ;
- offrir des garanties en termes de professionnalisme des organisateurs et des intervenants invités (degré d'expertise, indice de notoriété, respect des normes et chartes professionnelles en vigueur, etc.) ;
- avoir connu, si la demande concerne un festival, deux éditions au minimum.

Wallonie - Bruxelles International

Place Saintelette 2 / 1080 Bruxelles / Belgique
(T) +32 2 421 82 11 / (F) +32 2 421 87 87 / wbi@wbi.be

www.wbi.be

www.walloniabrussels.be





Wallonie - Bruxelles
International.be

Intervention :

L'intervention est calculée soit sur la base des frais de déplacement et de séjour des professionnels étrangers invités, soit sur la base des cachets octroyés par l'opérateur belge francophone.

Dans la limite des crédits disponibles.

Contrepartie :

Le bénéficiaire de l'intervention s'engage à :

- renvoyer les justificatifs comptables et le rapport circonstancié à la date qui sera communiquée dans le courrier (en général à la fin du mois suivant la manifestation) ;
- faire figurer le logo de WBI sur les documents et visuels de l'événement.

Autres informations utiles :

Le formulaire accompagné des documents requis doit être adressé via l'adresse culture@wbi.be **au plus tard un mois avant l'événement.**

Personne de contact :

Emmanuelle Lambert - Responsable du Service culturel

E-mail : e.lambert@wbi.be - Tél : 02 421 83 15

Wallonie - Bruxelles International

Place Saintelette 2 / 1080 Bruxelles / Belgique
(T) +32 2 421 82 11 / (F) +32 2 421 87 87 / wbi@wbi.be

www.wbi.be

www.walloniabrussels.be

